

Nom et Prénom	
N° et Rue	
Code postal et Ville	
Téléphone	
Email	

Sur voie publique avec ou sans voiture sur votre emplacement :

Stand de base (hors Champs de Foire) - profondeur 2 mètres :

- Luzarchois - Minimum 3 mètres linéaires (ml) : 6€ le ml
- Non Luzarchois - Minimum 3 ml : 8€ le ml

Stand avec voiture sur le Champ de Foire uniquement - Minimum 4 ml

- Luzarchois et non luzarchois : 10€ le ml

Les réservations non accompagnées de règlement ne seront pas prises en compte.

En cas d'annulation de la part d'un participant ou en cas d'intempéries, aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

LA VENTE ALIMENTAIRE EST INTERDITE.

Vous êtes un particulier :

- > Joindre la photocopie de votre carte d'identité (recto-verso) ou passeport
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Fournir le type des objets à vendre (bibelots, vêtement, outillage...)

Vous êtes un professionnel :

- > Joindre le numéro du Registre de Commerce et La photocopie du KBIS

Vous déclarez avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et du règlement de la brocante déchargeant par la même les organisations de toutes responsabilités pénales, civiles et administratives quant à leur participation. Vous vous engagez à ne pas enfreindre les interdictions et ne pas céder cette autorisation consentie à titre personnel et individuel.

> Mode de Règlement

- . Espèces
- . Carte bancaire
- . Chèque à l'ordre de "RR Produits Divers LUZARCHES"

INSCRIPTION
EN LIGNE



<https://app.imagina.com/brocante-luzarches>

RÈGLEMENT DE LA BROCANTE

Remplir le bulletin de réservation auprès des organisateurs : Mairie de Luzarches—Place de La Mairie
95270 LUZARCHES

Contact : 01 30 29 54 54 - mairiedeluzarches@luzarches.net



Stationnement des véhicules interdit sur

le site de la brocante - Rues concernées :

Rue Bonnet, rue du Cerf, Charles de Gaulle,
Place de la République, Ruelle Lefevre et rue de la Paix

Ne vendre que des objets usagés vous appartenant.

Ne pas avoir acheté les objets pour la revente, ce serait faire un acte de commerce.

Ne pas vendre de nourriture, de boissons, de marchandises neuves, d'animaux, d'armes prohibées, de pièces détachées, de véhicules récents. Ne pas organiser des jeux de toutes sortes.

Pour votre sécurité, se soumettre aux contrôles de la Gendarmerie pendant la brocante.

En cas d'intempéries, aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur. En cas d'annulation de la part d'un participant (particulier ou professionnel), aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

Accueil et accès aux vendeurs de 5H00 à 8H00.

Aucun véhicule sur le site de la brocante entre 8H et 18H00

Le non-respect du règlement peut entraîner l'expulsion de l'exposant

Observations (souhait d'emplacement dans la limite des métrages disponibles)

L'emplacement et les modalités organisationnelles seront communiqués sur le site de la commune de Luzarches « Luzarches.net » au plus tard le 9 septembre 2023.

L'autorisation sera à retirer le jour même au stand accueil près de votre emplacement

Bulletin de Réservation à retourner avec les pièces justificatives et le règlement au plus tard le 04 Septembre 2023

Date et signature obligatoires précédées de la mention « Lu et Approuvé »